



**Comité Régional d'Équitation Auvergne-Rhône-Alpes**  
Commission Hunter

**EQUIMASTERS HUNTER AUVERGNE RHONE ALPES 2024**

**REGLEMENT**

Le présent règlement a pour objet de fixer les conditions d'organisation et de participation des cavaliers et équidés aux Equimasters hunter 2024.

En cas de litige, la Commission Hunter du Comité Régional d'Équitation ARA se réserve le droit de faire usage d'un droit d'arbitrage.

Pour tout élément ne figurant pas dans le présent règlement, le règlement FFE en vigueur, dispositions générales et spécifiques hunter, trouvera à s'appliquer.

**Article 1 : Organisation**

L'organisation générale des Equimasters hunter est assurée par le CRE AURA

Les structures organisatrices des 4 étapes et de la finale devront répondre aux conditions définies à l'article 4.

**Article 2 : Conditions Générales**

Les Equimasters hunter permettront d'attribuer les titres de Champions Régionaux dans les catégories suivantes :

- Hunter Equitation Amateur Elite
- Hunter Equitation Amateur 1
- Hunter Equitation Amateur 2
- Hunter Equitation Amateur 3
- Hunter Equitation Amateur 4

- Style Elite
- Style 1
- Style 2
- Style 3
- Style 4
  
- Enseignant Elite
- Enseignant 1
  
- Hunter Equitation Major 2
- Hunter Equitation Major 3

Les Equimasters hunter comprennent 4 étapes et une finale.

### **Article 3 : Participations**

Les Equimasters hunter sont réservés aux cavaliers licenciés dans l'un des départements de la Région AURA.

Les étapes des Equimasters hunter ainsi que la finale restent ouvertes aux cavaliers licenciés hors Région AURA ; toutefois, les résultats ne sont pas pris en compte dans le classement des Equimasters hunter.

Les cavaliers peuvent participer aux Equimasters hunter dans plusieurs indices avec des équidés différents.

Les cavaliers peuvent participer à un Championnat Style et à un Championnat Equitation, y compris avec le même équidé.

Les concurrent(e)s engagé(e)s dans plusieurs indices devront déclarer avant le début du concours sur quel indice ils / elles désirent participer au classement et à la finale des Equimasters hunter.

Les concurrent(e)s engagé(e)s avec plusieurs équidés devront déclarer avant le début du concours avec quel équidé ils / elles désirent participer au classement et à la finale des Equimasters hunter.

Pour les épreuves Style, les cavaliers détenteurs d'une licence pro en CSO ou CCE peuvent engager dans les indices 1 à 4 uniquement des chevaux n'ayant pas plus de 2 années de compétition

Pour les épreuves équitation, les cavaliers détenteurs d'une licence pro CSO ou CCE peuvent participer uniquement aux épreuves Enseignant.

### **Article 4 : Programmes et épreuves**

Les épreuves ci-dessous devront obligatoirement être programmées par l'organisateur lors des 4 étapes et lors de la finale, qui devra respecter l'ordre défini ci-dessous.

Il est précisé que les épreuves enseignants se courent sur les épreuves Amateur 1 pour les Enseignants 1 et Amateur Elite pour les Enseignants Elite.

Il est précisé que les épreuves Major se courent sur les épreuves Amateur de même indice.

L'organisateur conserve, s'il le souhaite, la possibilité d'ajouter d'autres épreuves de niveaux et disciplines différentes

Si l'organisateur choisit d'ajouter une épreuve CSO PRO 3, celle-ci devra être programmée comme stipulé ci-dessous.

Toutes les autres épreuves éventuellement organisées devront s'inscrire à la suite de ce programme ou sur une autre piste.

### **Programme de chacune des étapes :**

#### **Le samedi :**

- CSO PRO 3 – 125 cm
- Epreuves équitation (Mixte – FI – Mania)
  - o Amateur et Enseignant Elite / Amateur et Enseignant 1 / Amateur 2 / 3 / 4
- Epreuves Style
  - o jeunes poneys 4 / 5 / 6 ans
  - o jeunes chevaux 4 / 5 / 6 ans
  - o Style 4 / 3 / 2 / 1 / Elite

#### **Le dimanche :**

- Epreuves Style
  - o jeunes poneys 4 / 5 / 6 ans
  - o jeunes chevaux 4 / 5 / 6 ans
  - o Style 4 / 3 / 2 / 1 / Elite
- CSO PRO 3 – 130 cm
- Epreuves équitation (Grand Prix)
  - o Amateur et Enseignant Elite / Amateur et Enseignant 1 / Amateur 2 / 3 / 4

### **Programme de la finale :**

Parmi les épreuves de la finale, seront également organisées les épreuves finales des Equimasters Club 2 et 1.

Ne pourront prendre part à la super finale que les 8 premiers concurrents du classement provisoire à l'issue des étapes et des 2 premières manches de la finale. Les départs se feront dans l'ordre inverse du classement provisoire.

#### **Le vendredi :**

- **MATIN : Epreuves équitation ( FI – Mania) – 1<sup>ère</sup> MANCHE**
  - o Indices Elite / 1 / 2 / 3 / 4
- **APRES-MIDI : Epreuves Style – 1<sup>ère</sup> MANCHE**
  - o Style 4 / 3 / 2 / 1 / Elite

## **Le samedi :**

- **MATIN : Epreuves Style – 2<sup>e</sup> MANCHE et SUPER FINALE**
  - o Style Elite / 1 / 2 / 3 / 4
  
- **APRES-MIDI : Epreuves équitation (Grand Prix) – 2<sup>e</sup> MANCHE et SUPER FINALE**
  - o Indices Elite et 1

A l'issue des épreuves du samedi, podium des épreuves Style (tous indices) et Equitation (indice Elite et 1).

## **Le dimanche :**

- **MATIN :**
  - o **Epreuves équitation (Grand Prix) – 2<sup>e</sup> MANCHE et SUPER FINALE**  
Indices 2 / 3 / 4
  - o **Epreuves CLUB – 1<sup>ère</sup> MANCHE**

A l'issue des épreuves, podium des épreuves Equitation (indices 2 / 3 / 4).

- **APRES-MIDI : Epreuves CLUB– 2<sup>e</sup> MANCHE et FINALE**

A l'issue des épreuves, podium des épreuves CLUB.

## **Article 5 : Dates et lieux des épreuves**

### **Étapes :**

- 16 et 17/03/24 : Beauregard (26)
- 20 et 21/04/24 : L'Hôpital le Grand (42)
- 04 et 05/05/24 : Arnas Chamburcy (69)
- 29 et 30/06/24 : Eteaux (74)

### **Finale :**

- 13 au 15/09/24 : Chazey sur Ain (01)

## **Article 6 : Qualification à la finale**

Pour participer à la finale, les cavaliers devront avoir couru au moins 2 étapes du circuit (une étape étant entendue comme le cumul de l'épreuve du samedi et du dimanche) et la finale.

Les concurrent(e)s devront courir les étapes et la finale dans le même indice pour prétendre à un classement.

Pour les épreuves Style, la participation de l'équidé est prise en compte, quel que soit le cavalier ayant participé aux étapes.

Pour les épreuves Equitation, la participation du cavalier est prise en compte, quel que soit l'équidé ayant participé aux étapes.

## Article 7 : Classement

Le classement est établi en additionnant les notes dans chacune des épreuves sur chaque étape. En cas de participation supérieure à 2 étapes, les notes des meilleures étapes seront retenues pour le classement.

Le classement général d'un indice est effectué à partir des seuls points acquis dans ce niveau.

Les épreuves Amateur 1 et Enseignants 1 donnent lieu à un classement unique lors des 4 étapes ; elles donneront lieu à un classement séparé lors de la finale et chacune à l'octroi d'un titre de champion(ne) régional(e).

Les épreuves Amateur Elite et Enseignants Elite donnent lieu à un classement unique lors des 4 étapes ; elles donneront lieu à un classement séparé lors de la finale et chacune à l'octroi d'un titre de champion(ne) régional(e).

Les épreuves major se courent lors des épreuves Amateur de même indice et donnent lieu à un classement unique lors des 4 étapes ; elles donneront lieu à un classement séparé lors de la finale et chacune à l'octroi d'un titre de champion(ne) régional(e).

Les points obtenus lors de la finale seront doublés.

Le classement définitif sera établi en additionnant les notes obtenues lors des 2 meilleures étapes et les notes de la finale.

## Article 8 : Remise des prix

Les organisateurs seront tenus de prévoir une dotation minimale pour les épreuves hunter, comme suit :

- De 200 euros, pour les épreuves indice 4
- De 250 euros, pour les épreuves indice 3
- De 300 euros, pour les épreuves indice 2
- De 400 euros, pour les épreuves indice 1
- De 500 euros, pour les épreuves indice élite

Si les organisateurs font le choix d'organiser des épreuves CSO, ils seront tenus de prévoir une dotation minimale :

- de 1 000 euros pour la PRO 3 125 cm du vendredi et du samedi
- de 2 000 euros pour la PRO 3 130 cm du dimanche.

Les dotations lors de la finale seront doublées.

Les Equimasters hunter feront également l'objet d'une dotation en cadeaux aux 3 premiers du classement général de chaque catégorie, offerts par les partenaires.

La remise des prix aura lieu le 15 septembre 2024 à Chazey sur Ain.

## Article 9 : Droit à l'image

Les cavaliers participant aux Equimasters hunter sont susceptibles d'être photographiés.

En s'engageant sur ces épreuves, le cavalier autorise le CRE AURA à diffuser ses photos sur tous supports pour la promotion des Equimasters hunter.